



Mission Permanente d'Haïti auprès de l'Organisation des Nations Unies

INTERVENTION

**DE SON EXCELLENCE DR ARIEL HENRY,
PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

**AU DÉBAT GÉNÉRAL DE LA 77^{EME} SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS-UNIES**

NEW-YORK - 24 SEPTEMBRE 2022

Vérifier au Prononcé

INTERVENTION

**DE SON EXCELLENCE DR ARIEL HENRY,
PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**

**AU DEBAT GENERAL DE LA 77^{EME} SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS-UNIES**

NEW-YORK - 24 SEPTEMBRE 2022

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,
Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres et Ambassadeurs,
Distingués Délégués,
Chers compatriotes,**

1. Permettez-moi de commencer par vous transmettre les chaleureuses salutations du Premier ministre de la République d'Haïti, Dr. Ariel HENRY qui a dû annuler à la dernière minute sa participation au débat général en raison de la situation socio-politique dans le pays. J'ai donc l'honneur de lire l'intervention qu'il devait présenter à cette tribune.
2. Je voudrais adresser mes félicitations à **Son Excellence Monsieur Csaba KORISI**, Président de la 77^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée Générale. Je souhaite que sous sa conduite éclairée, les travaux de cette année connaîtront le plein succès.
3. Je tiens à saluer également le Secrétaire Général Monsieur Antonio GUTTERES, pour son dynamisme à la tête de l'Organisation mondiale et son engagement renouvelé à la cause d'Haïti, en dépit des nombreux problèmes épineux et autres conflits qui affectent le monde.
4. J'ai l'honneur aujourd'hui, de m'adresser devant cette auguste assemblée, dans un contexte particulier de défis majeurs que nos états affrontent de manière récurrente, défis auxquels nous devons constamment faire face et trouver des solutions appropriées, pour le bien de l'humanité.
5. L'ONU dont la mission est de préserver les idéaux de paix et de sécurité

internationales, est le forum indiqué dans le cadre de la diplomatie multilatérale, pour aborder et relever ces défis, conformément aux principes du Droit international et en vertu des valeurs véhiculées par sa Charte, tout en respectant le droit à l'autodétermination des peuples.

6. La paix et la sécurité mondiales sont menacées. J'appelle les protagonistes de tous les conflits qui bouleversent et font souffrir les citoyens du monde à un cesser le feu et à trouver des solutions négociées à leurs différends. Trop de victimes, trop de destructions, trop de conséquences pour les autres pays, trop de dommages collatéraux. Il est urgent de revenir au respect des règles communes du droit international et du vivre ensemble.
7. La montée vertigineuse des prix des denrées de base sur le marché international, fragilise l'économie de beaucoup de pays, surtout les pays en développement et enfonce dans la précarité et l'insécurité alimentaire des centaines de millions d'êtres humains à travers le monde. La tentation est grande pour chaque pays de chercher à accaparer pour l'approvisionnement de sa population les ressources disponibles. Nous avons vu les résultats de ces comportements pour le contrôle des vaccins pendant la pandémie du COVID-19. Dans ces périodes difficiles la règle doit être la solidarité entre les peuples.
8. Mon pays comme beaucoup d'autres dans les Caraïbes, dans l'Océan indien et ailleurs, demeure très vulnérable aux aléas climatiques, à la montée du niveau des océans et aux catastrophes naturelles de plus en plus violentes et de plus en plus fréquentes. Le passage d'un seul cyclone peut anéantir les efforts de dizaines d'années de durs labeurs et d'investissements. Mon pays a fait hélas la douloureuse expérience de tremblements de terre et des cyclones dévastateurs. C'est une préoccupation pour les pays de la sous-région. Et au niveau de la CARICOM, nous avons une réflexion sur le sujet.
9. Il est impératif, que dis-je, urgent que la communauté internationale fasse preuve d'imagination, d'abnégation et d'altruisme pour engager notre planète et nos pays respectifs dans un nouveau type de relations internationales. Nous sommes tous interdépendants et les problèmes des uns peuvent rapidement entraîner des conséquences immédiates pour les autres. Par exemple, des conflits entre deux pays, ou une trop grande misère dans d'autres, provoquent des mouvements migratoires importants qui peuvent déstabiliser plusieurs pays limitrophes ou même plus

éloignés.

10. A ce sujet, le thème de la 77^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies : « Un tournant décisif : des solutions transformatrices face à des défis intriqués », prend tout son sens dans le cas de mon pays. Et, c'est pour moi une occasion de vous entretenir, du haut de la tribune des Nations Unies, sur les défis auxquels Haïti est confronté, dans un contexte de crise institutionnelle, et de vous parler des efforts et des réponses de mon gouvernement pour les affronter et les relever.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences Mesdames, Messieurs,**

11. J'interviens à un moment où mon pays traverse une crise multidimensionnelle dont les conséquences menacent la démocratie et les fondements même de l'état de droit. C'est une crise sociopolitique et économique sur laquelle s'est greffée une insécurité, ce qui complique davantage la situation du pays et ébranle la superstructure de l'état. Elle demeure un sujet de grande préoccupation pour mon gouvernement et pour la communauté internationale.

12. Haïti se trouve à la croisée des chemins, à un carrefour extrêmement difficile, mais décisif pour son avenir. Mon gouvernement est en face d'une équation assez complexe, qu'il s'agit de résoudre et cela nécessite le soutien effectif de nos partenaires. Il s'agit pour mon gouvernement, comme priorités de :

Restaurer, sans délai, la sécurité et l'ordre public ;

Trouver à brève échéance, un élargissement du consensus autour d'un Accord politique avec un maximum de secteurs en vue d'aboutir à une gouvernance apaisée ;

Créer un climat propice à la tenue des élections générales dans le meilleur délai, en vue de remettre le pouvoir à des élus librement choisis par le peuple haïtien, en vue de restaurer les institutions démocratiques ;

Adresser les questions économiques et sociales en vue d'améliorer les conditions matérielles d'existence, de la grande majorité de la population.

Sécurité et ordre public

13. Sur la question sécuritaire et la restauration de l'ordre public, je n'apprendrai rien à personne ici en vous disant que les activités des gangs armés créent un climat délétère, qui empoisonne le quotidien de la population. Il s'agit là d'une situation intolérable qui a pris des proportions inquiétantes.

14. Les affrontements entre gangs rivaux ont causé un nombre élevé de victimes dans la population, qui ont obligé des milliers de personnes à fuir leurs lieux de résidence pour échapper à la terreur des hors-la-loi.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences Mesdames, Messieurs,**

15. En ma qualité de Chef du Conseil Supérieur de la Police Nationale d'Haïti, face à la complexité de la situation, j'ai pris des mesures visant à rendre la Police plus efficace et mieux préparée à combattre l'insécurité. J'ai procédé, dans la mesure de nos moyens, au renforcement des capacités opérationnelles de l'institution policière et à l'amélioration des conditions de travail des policiers. L'intensification des opérations policières a permis d'obtenir quelques bons résultats, ce qui a réduit les exactions des gangs armés, notamment dans la zone métropolitaine. Cependant, il reste beaucoup à faire, pour combattre et en finir avec ce fléau.

16. Ceci a été reconnu dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2022/481) sur les activités du Bureau Intégré des Nations Unies (BINUH) en Haïti., qui souligne que les efforts déployés par la Police Nationale d'Haïti (PNH) ont permis l'arrestation de plusieurs individus soupçonnés d'être impliqués dans des cas d'enlèvements ou de meurtres. Le rapport reconnaît également les limites de la Police Nationale ainsi que le manque de capacité et d'expertise du BINUH, tel que constitué actuellement, en termes de nombre d'experts et de degré de spécialisation, pour faire face au niveau sans précédent de la criminalité dans le pays.

17. Je veux réaffirmer ici ma détermination à mettre hors d'état de nuire ceux

qui veulent maintenir le chaos et empêcher la normalisation de la situation. Mon gouvernement, au prix de lourds sacrifices, a dégagé les ressources nécessaires pour fournir à la Police les moyens appropriés dont elle a besoin pour accomplir efficacement ses missions.

18. La livraison de véhicules blindés et d'équipements qui lui font défaut tarde. Je regrette vraiment que les commandes passées pour mieux équiper la Police Nationale aient pris tellement de retard pour être livrées. La Police Nationale est mesurée d'effectuer le travail, mais elle a besoin d'un accompagnement robuste de nos partenaires, et de la formation adéquate sur le terrain avec l'aide des partenaires de la communauté internationale, en vue de donner un coup d'arrêt à cette situation.

19. Je saisis l'occasion pour saluer la résolution 2645(2022) du Conseil de Sécurité qui interdit le transfert des armes légères et de petits calibres et de leurs munitions à des acteurs non étatiques et d'en empêcher le trafic et leur utilisation à des fins illicites.

20. Par ailleurs plusieurs États membres ont promis un appui bilatéral à la Police haïtienne, y compris une assistance financière. À cet effet, un « Basket fund » a été créé, pour lui venir en aide dans sa lutte contre la violence des gangs. Je salue les gouvernements qui ont déjà contribué à ce fonds et nous encourageons d'autres partenaires à le faire. Nous avons plus que jamais besoin que vous continuiez à manifester votre solidarité.

21. Je voudrais, en cette occasion, exprimer ma gratitude envers nos principaux partenaires internationaux qui ont pris des engagements lors des différentes réunions de haut niveau sur la sécurité en Haïti. Je les remercie ouvertement, au nom du peuple et du gouvernement haïtiens.

Monsieur le Président,

Accord Politique et Gouvernance

22. Les circonstances de mon accession à la direction des affaires de mon pays, imposaient que j'engage immédiatement un dialogue avec tous les secteurs de la vie nationale en vue de construire un consensus suffisant autour d'un Accord politique pour une gouvernance apaisée et efficace de la période intérimaire. J'ai la conviction que le dialogue franc, sincère et inclusif, reste la meilleure formule pour parvenir à une solution durable à

la crise actuelle.

23. Malgré les divergences politiques qui persistent entre les acteurs politiques, je continue à encourager le dialogue. Des initiatives impliquant divers segments de la société sont en cours, que j'espère voir aboutir dans un proche avenir. Elles concernent essentiellement : le rétablissement d'institutions démocratiques pleinement opérationnelles par le biais d'élections libres transparentes et inclusives, ainsi qu'une entente sur une démarche commune vers la réforme constitutionnelle.

24. A propos du dialogue politique déjà engagé, Haïti souhaite un accompagnement international afin de rendre le processus plus crédible, et de renforcer la confiance des acteurs. En ce sens, je suis favorable à ce que la Communauté caribéenne (CARICOM) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) apportent leur expertise et s'engagent à nos côtés en vue d'un dénouement de la crise, avec le soutien discret mais efficace des Nations Unies. L'ONU a une grande et longue expérience sur le terrain. Elle doit continuer à appuyer le processus politique et électoral, en tenant compte des réalités du terrain et en priorisant les solutions nationales.

25. J'ai entendu les cris de la population et les demandes formulées par mes compatriotes qui protestaient contre la cherté de la vie. C'est un droit constitutionnel de manifester et de faire passer ses revendications de manière pacifique. En revanche, je condamne avec vigueur les pillages, les actes de vandalisme et les attaques perpétrés contre des églises, des écoles, des universités, des hôpitaux, des responsables politiques, des acteurs économiques, des missions diplomatiques et des organisations internationales. Je condamne aussi celles et ceux qui ont commandité, organisé et financé tout ceci. Tôt ou tard, ils devront répondre de leurs forfaits devant l'histoire et devant la justice.

26. Les acteurs doivent comprendre qu'il faut faire de la politique autrement. C'est pour cela que je reste disponible et ouvert pour poursuivre le dialogue avec toutes les forces vives du pays, afin qu'ensemble nous trouvions le chemin vers la réconciliation en vue de recoudre le tissu social déchiré et de trouver une solution durable à la crise qui tire le pays vers l'abîme.

27. La bonne gouvernance marche de pair avec la lutte contre la corruption, la

contrebande et les trafics de toutes sortes. Mon gouvernement a pris des mesures en ce sens. Notre discipline budgétaire et nos efforts en matière de bonne gestion des recettes publiques ont permis récemment, la signature d'un « *Staff monitoring program* » avec le Fonds Monétaire International.

28. Mon gouvernement a engagé une réforme d'envergure au niveau des Douanes qui commence à porter des fruits. Ceci a permis de renforcer les contrôles et de procéder à des saisies d'armes, de munitions, de fausses monnaies et de drogue. Dans la foulée, nous avons vu les recettes douanières doubler en un temps record. Cette stratégie n'a pas plu à tout le monde, et nous avons de bonnes raisons de croire que l'agitation et les tentatives de déstabilisation sont une riposte des fraudeurs qui voient leur marge de manœuvre réduite considérablement.

29. La UNODC a mis à notre disposition des experts qui assistent l'administration des douanes dans cette réforme. Ils ont besoin davantage de moyens pour être plus efficaces et contribuer valablement à la modernisation de notre système douanier et à la pérennisation des réformes engagées.

Monsieur le Président,

Justice et Droits de l'Homme

30. Mon Gouvernement a été installé, dans un contexte politique délicat, à la suite de l'assassinat crapuleux et tragique du Président Moïse, le 7 juillet 2021. Il faut que justice soit rendue à lui-même, à sa famille et au peuple haïtien. Je veux ici saluer les propos du président colombien Gustavo Petro qui à cette tribune a présenté ses excuses au peuple haïtien pour la participation de mercenaires colombiens dans le meurtre du président Moïse. Il s'agit d'un crime transnational impliquant des ressortissants de plusieurs pays. L'enquête est difficile et complexe. Je veux remercier tous les pays concernés qui y collaborent.

31. De nombreux autres crimes et massacres sont restés jusqu'ici impunis et des assassins sont encore en liberté et certains ont le culot de venir parader les armes à la main à la tête des manifestations de ces jours derniers. Je suis également conscient des cas de violation des droits de paisibles citoyennes et citoyens haïtiens. Ce sont les conséquences

directes du climat d'insécurité qui règne dans le pays. Le respect de la dignité humaine constitue le socle des droits fondamentaux de tout individu. Je suis déterminé à respecter et à faire respecter les engagements internationaux et régionaux relatifs à la préservation des droits humains.

32. Dans le même esprit, la lutte contre la détention préventive prolongée reste une priorité. Beaucoup de détenus sont en attente de jugement et subissent cette situation. Il s'agit là d'une illustration de la faiblesse de notre système judiciaire qu'il importe de réformer.

33. Je salue, en ce sens, les efforts des acteurs de la société civile et du BINUH qui continuent de faire un plaidoyer et à apporter leur concours pour une meilleure distribution de la justice dans le pays.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences Mesdames et Messieurs,**

Échéancier électoral

34. Contrairement à ce que disent certains de mes adversaires, je n'ai nullement la volonté de rester au pouvoir plus de temps qu'il n'en faut. Le souci principal de mon gouvernement est le retour à l'ordre constitutionnel et la remise de la direction des affaires du pays à des élus librement choisis par le peuple haïtien dans le cadre d'élections libres, transparentes et inclusives. Je continue à encourager le dialogue afin de trouver un Accord politique pour l'organisation d'élections présidentielles, législatives et locales libres, aussitôt que les conditions minimales le permettent.

35. Il est indispensable que les élections se réalisent dans un climat de sécurité et d'apaisement social. C'est une condition essentielle pour assurer un taux de participation aussi large que possible des personnes en âge de voter, seule et unique façon de garantir une légitimité certaine aux nouveaux élus et d'assurer la stabilité politique.

36. J'ai entamé des discussions qui devraient bientôt aboutir, avec les différents acteurs concernés, autour de la mise en place de l'organe chargé de l'organisation des élections. Il devrait être en mesure de proposer

rapidement aux acteurs politiques un échéancier pour les consultations populaires concernant la réforme constitutionnelle et l'organisation des élections.

37. Dans cette démarche, l'appui technique et l'expertise de nos partenaires habituels seront fortement appréciés, dans le respect bien entendu de la liberté et de la souveraineté des Haïtiens.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences Mesdames, Messieurs,**

Questions économiques et sociales

38. Je le dis souvent, la misère, la précarité et l'absence de perspectives d'avenir pour notre jeunesse constituent, entre autres, des causes profondes des crises à répétition que connaît mon pays. Il est important, même pendant le court laps de temps que mon gouvernement est appelé à assumer des responsabilités, d'adresser les questions économiques et sociales en vue d'améliorer les conditions matérielles d'existence, des haïtiennes et des haïtiens. La solution durable au phénomène de l'insécurité passe aussi par le développement socio-économique à moyen et long terme. Il y a une relation directe entre le niveau de criminalité et la situation de pauvreté extrême.

39. Il faut également redonner une espérance à notre jeunesse par la création d'opportunités d'emplois stables et décents de manière à lui offrir des alternatives pour planifier et construire leur futur sans être obligés de se risquer dans des voyages clandestins et illégaux.

40. Une migration sûre et légale peut être profitable au développement économique des pays, comme indiqué dans la déclaration intitulée « *Partenariat pour la Migration* » à laquelle vingt (20) gouvernements de la région, Haïti y compris, avaient souscrit le 11 juin dernier à l'occasion du IXe Sommet des Amériques.

Crise humanitaire

41. En plus de la crise sociopolitique et du phénomène de l'insécurité, les catastrophes naturelles constituent un handicap majeur au développement d'Haïti. Le dernier séisme du 14 août 2021 a été un nouveau coup dur pour l'économie nationale. Les mauvaises

performances de l'économie durant trois années consécutives exposent le pays à une grave crise humanitaire. 4,9 millions de personnes, soit 46 pour cent de la population a besoin d'une aide humanitaire cette année.

42. Avec l'appui de nos partenaires, le Gouvernement a pu venir en aide à plus de 450 000 personnes dans trois zones touchées par le séisme. Les dommages et les pertes causés par le tremblement de terre ont été évalués à plus de 11 % du PIB du pays.

43. Le gouvernement espère la concrétisation des promesses de nos partenaires, lors de la Conférence internationale des bailleurs, sous le haut patronage de l'ONU et du gouvernement, à Port-au-Prince, en février dernier.

44. L'insécurité, l'instabilité politique, les désastres naturels, ont grandement contribué à la mauvaise performance de l'économie nationale qui a connu une croissance négative, durant trois (3) années consécutives.

45. Cette présentation non exhaustive de la situation explique la dégradation des conditions d'existence de la majorité de la population, qui voit ses droits sociaux et économiques constamment violés. La population haïtienne, particulièrement la grande majorité qui vit dans la précarité, a droit à une vie décente. Il est vrai que l'aide humanitaire n'a jamais contribué au développement d'un pays. Il nous faut créer les conditions pour attirer des investissements. C'est la responsabilité de mon gouvernement d'œuvrer à améliorer cette situation. Nous en sommes bien conscients et nous y travaillons.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences Mesdames, Messieurs,**

46. Haïti est à la croisée des chemins, à un tournant décisif de son histoire. Nous œuvrons à des solutions transformatrices pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés. Du haut de cette tribune, je veux associer ma voix à celle du Président Biden, qui a une bonne compréhension de la crise haïtienne, pour lancer un appel solennel à la communauté internationale et lui demander de se tenir aux côtés d'Haïti et des haïtiens. Je dis merci à tous les chefs d'état et de gouvernement de la

grande famille des nations, qui ont exprimé leur préoccupation à propos de la situation qui prévaut dans mon pays et qui ont offert leur soutien à Haïti. Il reste beaucoup à faire pour sortir de la crise et avancer vers le progrès social et économique auquel aspire le peuple haïtien.

Je vous remercie de votre aimable attention !